

COACHING PROJET

Via ce service, InnovARC apporte un soutien financier aux entreprises souhaitant être accompagnées par un coach dans une démarche d'innovation collaborative.

Objectifs

- Évaluer le potentiel de votre projet d'innovation ;
- **Rechercher des partenaires** et nouer des partenariats ;
- Accéder à des financements publics (ex. Interreg, Eurostars et H2020) ;
- Monter votre projet d'innovation multi-partenarial (structure, gouvernance, propriété intellectuelle, financement et risques) ;
- Gérer les aspects contractuels entre les différentes parties prenantes du projet.

Public cible

- **Entreprises suisses** : entreprises localisées dans l'Arc jurassien (cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud) ;
[Plus d'informations pour les entreprises suisses](#)
- **Entreprises françaises** : entreprises localisées dans les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort.
[Plus d'informations pour les entreprises françaises](#)

COACHING POUR LES ENTREPRISES SUISSES

Les informations ci-dessous s'adressent aux entreprises suisses, localisées dans l'Arc jurassien (cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud), souhaitant bénéficier d'un soutien financier d'InnovARC pour le coaching de leur projet d'innovation.

Coachs

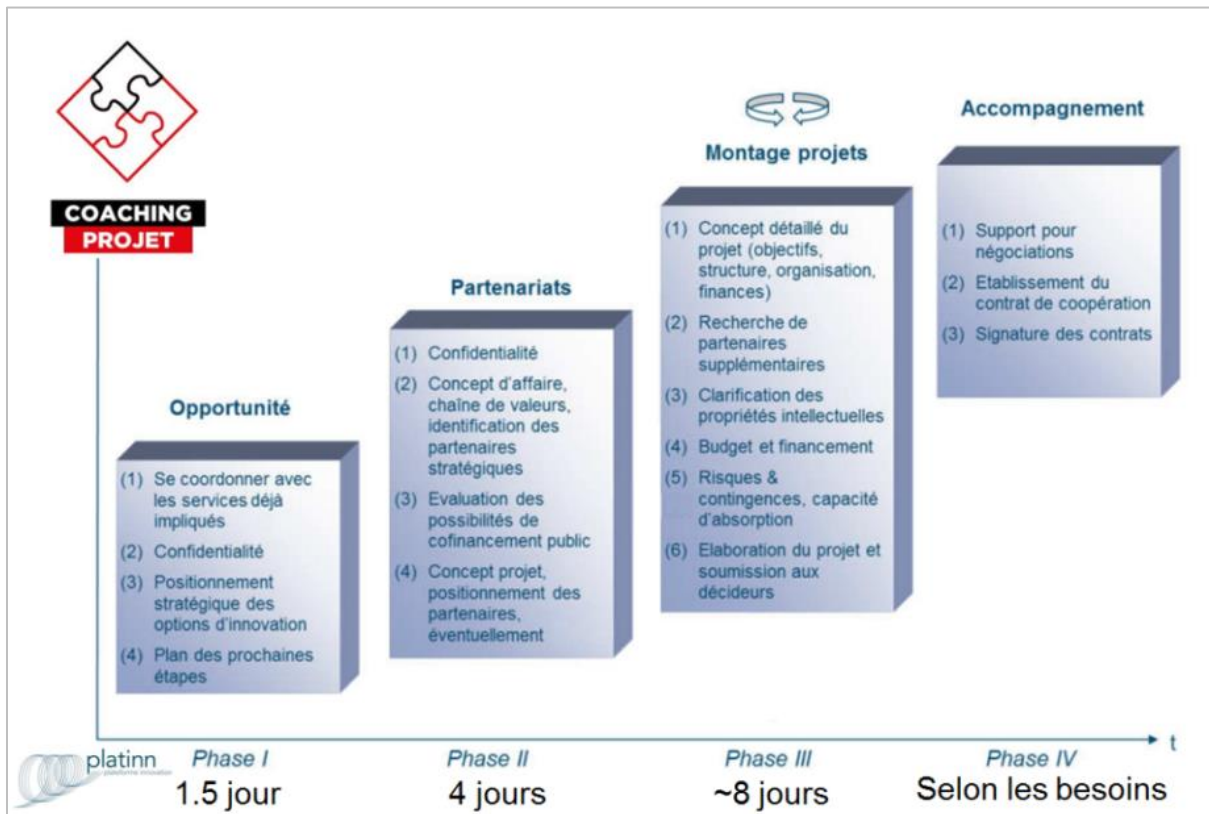
InnovARC propose cette prestation aux entreprises suisses en collaboration avec le Service Coopération de la plateforme suisse romande [platinn](#).

Vous pourrez sélectionner votre coach parmi les experts accrédités au sein du Service Coopération. Plus de 20 coachs aux compétences complémentaires et issus de différents secteurs sont à disposition des PME.

[Plus d'information sur les coachs platinn accrédités « Coopération »](#)

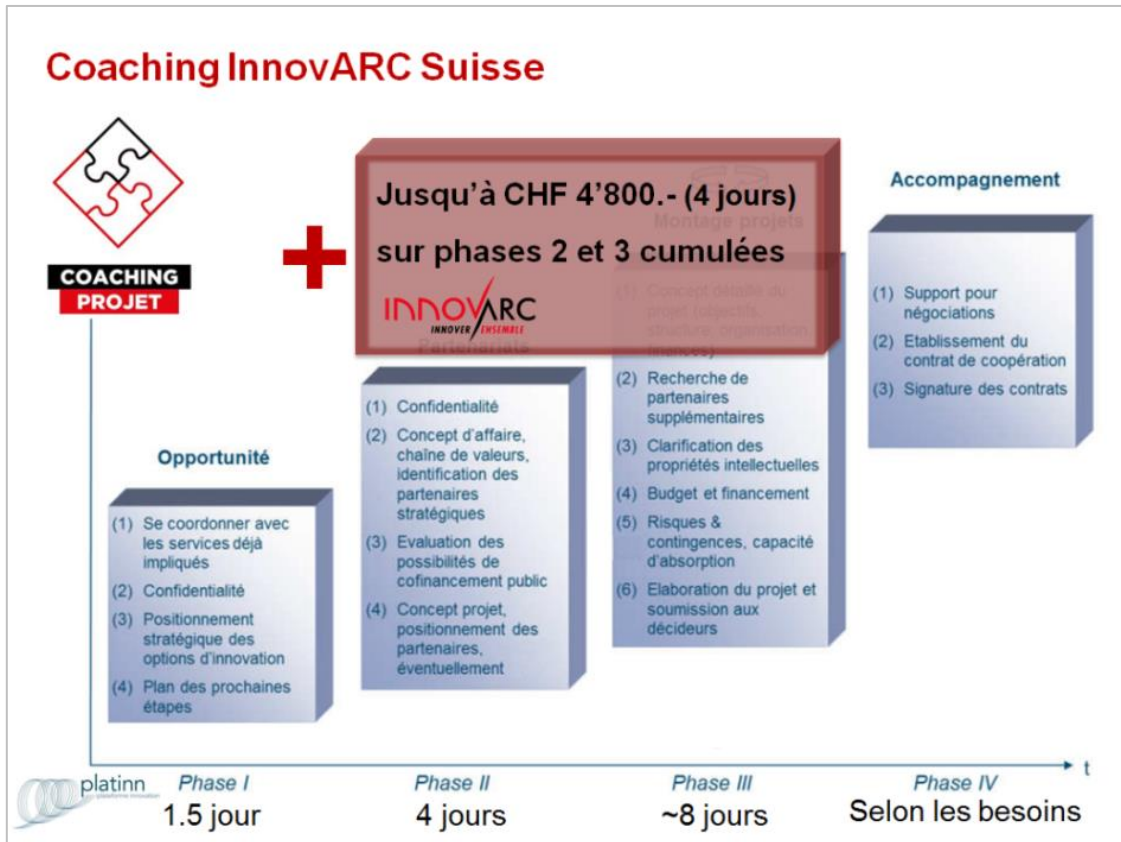
Coaching en 4 phases

Le processus de coaching « Coopération » de platinn se déroule en 4 phases. Pour chaque phase, un certain nombre de jours de coaching est prévu.



[Plus d'information sur les phases de coaching « Coopération » de platinn](#)

InnovARC apporte un soutien complémentaire sur les phases 2 et 3 :



Financements

Dans le cadre des phases 1 à 3, InnovARC et platinn peuvent apporter environ au total **jusqu'à CHF 21'000.-** correspondant à **17.5 jours de travail d'un coach** pour votre projet d'innovation (sur la base du tarif des coaches accrédités de 1'200.- HT / j).

Si votre démarche de coaching atteint la phase 3, il vous sera demandé pour cette phase une contribution de 20% des financements. Cela correspond environ à un apport entre CHF 2'000 et CHF 3'000.- selon le nombre de jours total de coaching réalisés en phase 3.

Plus de détails dans le tableau suivant :

Soutiens financiers pour le coaching d'entreprises suisses



	Financements platinn (CHF)	Financements InnovARC (CHF)	Apport de l'entreprise (CHF)
Phase 1	Forfait : 1.5j (1'800.-)	-	-
Phase 2	Forfait : 4j (4'800.-)	Jusqu'à 4j (4'800.-) (cumulés sur les phases 2 et 3)	-
Phase 3	Selon les besoins, en moyenne : 8j (9'600.-)		20% des financements sont apportés par l'entreprise (cash) (~CHF 2000.- à CHF 3000.- selon le nb de jours de coaching réalisés)
Phase 4	Selon les besoins	-	20% des financements sont apportés par l'entreprise (cash)
TOTAL phases 1-2-3	13.5j (16'200.-)	Jusqu'à 4j (4'800.-)	~ CHF 2000.- à CHF 3000.- (pour la phase 3)
Soutien total de platinn et d'InnovARC (phases 1 à 3) : jusqu'à CHF 21'000.-			

InnovARC - 25.06.2018

Comment obtenir un soutien pour financer le coaching de votre projet d'innovation?

Phases	Processus	Délai de réponse d'InnovARC et platinn une fois une demande déposée
Analyse du besoin	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faites part à InnovARC Suisse de votre besoin en coaching 2. Mise en relation par InnovARC avec l'antenne cantonale platinn (BE, JU, NE ou VD) 3. Analyse du besoin par l'antenne cantonale 4. Sélection du coach 	Maximum une semaine
Phase 1	<ol style="list-style-type: none"> 5. Avec l'aide du coach, demande de financement platinn pour la phase 1 6. Analyse de la demande et validation par platinn 7. Réalisation du coaching : phase 1 	Maximum une semaine
Phase 2	<ol style="list-style-type: none"> 8. Demande de financement platinn pour la phase 2 (avec possibilité de demander un soutien supplémentaire à InnovARC) 9. Analyse de la demande et validation par platinn et par InnovARC 10. Réalisation du coaching : phase 2 	Maximum une semaine
Phase 3	<ol style="list-style-type: none"> 11. Demande de financement platinn pour la phase 3 (avec possibilité de demander un soutien supplémentaire à InnovARC) 12. Analyse de la demande et validation par platinn et par InnovARC 13. Réalisation du coaching : phase 3 	Maximum un mois

Contact

INNOVARC SUISSE

Tél. +41 32 889 76 76

suisse@innovarc.eu